

Adresse postale : 34 rue Claude Bénard, 95610 Eragny-sur-Oise
Publication au Journal Officiel le 23/01/2010 sous le n°20100004-Identification RNA W953002130

Mettre VEOLIA sous surveillance

Mardi 2 juillet 2013, les élus communautaires de Cergy-Pontoise avaient l'occasion de remettre en cause le contrat de Délégation de Service Public voté en 1992, confiant pour 30 ans à VEOLIA la gestion de l'usine de traitement des eaux usées de Neuville sur Oise.

A l'appel de l'association AGLÉAU, près d'une centaine de personnes se sont rassemblées devant l'Hôtel d'agglomération.

Devant cette mobilisation inédite, le Président de l'agglomération, Dominique Lefebvre, s'est une fois de plus illustré dans la défense des intérêts de VEOLIA, au mépris de ceux des habitants de Cergy-Pontoise.

Mais, pour la première fois, une vingtaine d'élus communautaires se sont abstenus ou ont voté contre la poursuite du contrat avec VEOLIA. Cela n'a certes pas été suffisant, mais c'est un encouragement indéniable à poursuivre et à amplifier le combat d'AGLEAU.

Nous constatons que la plupart des élus communautaires actuels n'exercent pas leur devoir de contrôle sur les contrats de délégation de service public en cours, ce qui ne les empêche pas d'approuver les rapports annuels.

Nous devons contraindre nos élus à exercer leur mission de contrôle !

Que cela soit en termes de tarifs ou de qualité de l'eau, nous devons mettre VEOLIA sous surveillance !

Pour faire valoir nos intérêts d'habitants, soutenez AGLÉAU en participant à ses actions et en adhérant à l'association !

AGLEAU BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

COTISATION : 10 €

À retourner avec chèque établi à l'ordre d'AGLEAU

34 rue Claude Bénard, 95610 Eragny-sur-Oise